



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES



## Communiqué de presse

Lyon, le 31 mai 2016

### Étude thermique du fleuve Rhône

**Le bilan des études du comportement thermique du Rhône sur une période de près de 100 ans a été présenté au Comité de bassin Rhône-Méditerranée du 27 mai 2016.**

**Initiées par l'État pour évaluer l'impact environnemental des rejets thermiques des Centres Nucléaires de Production d'Électricité (CNPE), ces études ont permis de mieux comprendre la dynamique thermique du fleuve sous l'influence du changement climatique et de caractériser les évolutions de la faune aquatique des 30 dernières années.**

Le comportement thermique du fleuve a été étudié de l'aval du Léman jusqu'à la Méditerranée sur une période allant de 1920 à 2010, par l'analyse des chroniques de températures anciennes mesurées ou reconstituées par modélisation statistique.

Ceci a permis d'une part de caractériser l'augmentation de la température du fleuve, qui est d'environ 2°C sur la période étudiée, et la contribution des CNPE à cette augmentation, d'autre part d'identifier les facteurs qui déterminent la température du Rhône, que sont la température de l'air, les débits du fleuve et de ses affluents – avec le rôle particulier joué par le Léman – ainsi que les apports thermiques des centrales de production d'électricité.

Ainsi, le réchauffement climatique, en modifiant les échanges entre le fleuve et l'atmosphère, joue un rôle important sur la température du fleuve. La part d'échauffement lié aux rejets thermiques des centrales de production d'électricité varie en cours d'année, elle représente en moyenne la moitié de l'échauffement. Elle est moindre pendant les périodes chaudes. En augmentant la température en hiver et en abaissant celle d'été, la gestion hydraulique sur le Rhône a un effet de lissage des températures extrêmes chaudes et froides.

Les études montrent une évolution continue de la faune et de la flore aquatique, tous les peuplements se banalisant. Plus particulièrement depuis les années 2000, on constate une augmentation graduelle de la part des espèces d'eaux chaudes et lentes, dont certaines nouvellement arrivées tel que le silure, aux détriments d'espèces d'eaux froides et courantes comme la vandoise, plus caractéristiques du Rhône.

L'ensemble des enseignements sont présentés dans les rapports disponibles sur le site Internet du bassin Rhône-Méditerranée [www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr](http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr) , rubrique

Rhône.

Lancées en 2000 par le préfet de région Rhône-Alpes, préfet coordinateur du bassin Rhône-Méditerranée, ces études, terminées en 2015, ont été réalisées par EDF et le concours de nombreuses équipes scientifiques d'instituts de recherche et d'universités.(ARALEP, INRA, CARRTEL, IRSTEA, CNRS, LEHNA) Le pilotage des études était assuré par un comité réunissant la direction régionale de l'environnement, l'Agence de l'eau, l'Agence régionale de la Santé, l'Autorité de sûreté nucléaire, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et la Compagnie nationale du Rhône.

Découpée en quatre grandes phases, l'étude thermique du Rhône avait pour but de donner à l'État, garant du bon état du fleuve, des éléments de diagnostic sur l'état des milieux aquatiques et de l'impact des rejets thermiques dans un contexte complexe de réchauffement du fleuve sous l'effet du changement climatique.

La grande quantité des données scientifiques collectées et analysées durant ces 14 années d'étude constituent un ensemble précieux qui continuera à s'enrichir dans les années à venir, pour mieux gérer le fleuve, alors que les effets du changement climatique sont déjà perceptibles : augmentation des températures, diminution des débits d'été et d'automne, accroissement du risque d'inondation.

Contacts presse :

***Christelle MONTEAGUDO – responsable du service régional de communication interministériel de la préfecture Auvergne-Rhône-Alpes***  
tél : 04 72 61 65 27

***Frédéric EVESQUE, chargé de communication de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes***  
tél. : 04 26 28 64 39 (standard : 04 26 28 60 00)  
mel : [frederic.evesque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:frederic.evesque@developpement-durable.gouv.fr)